

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Pour affichage public conformément à l'article L2121-25 du CGCT

Etaient présents :

Marie BERTHOUMIEU

Jérôme LANDES

Maurice ANDRIEU

Christian FABRE

Mme HARANG

Alain ROUGIE

Secrétaire de séance : Jérôme LANDES, en absence d'autre candidature.

Mme le Maire fait lecture du compte-rendu de la réunion du 11 août 2023 et le met au vote.

6 VOIX POUR

1/ DELIBERATION POUR SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DE LA FDEL

Mme le Maire rappelle que la mairie mène le projet de rénovation énergétique et d'agrandissement de la salle des fêtes en lien avec la FDEL puisque la volonté de cette dernière est de proposer à ses membres des solutions concrètes pour les accompagner vers la sobriété énergétique.

Ainsi l'objet de la présente convention est de mettre à la disposition de la commune un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour mener le projet à son terme dans les meilleures conditions sur des projets de rénovation globale de bâtiments publics.

Mme le Maire demande aux élus l'autorisation de signer ledit projet de convention de mise à disposition qui figure en annexe de la présente délibération et de valider la mise à disposition à titre gracieux par la FDEL-TE46 d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la rénovation énergétique de la salle des fêtes et des logements communaux.

6 VOIX POUR

INFORMATIONS DIVERSES

Permis de construire : Mme le Maire informe les élus que trois permis de construire ont été accordés (un à Mme Méline Perrin et deux à M. Erick Bacco)

Commission sécurité concernant la salle des fêtes : Lors de la commission sécurité qui s'est tenue à la sous-préfecture de Figeac, il a été demandé à la mairie de déposer l'ombrière en bois située sur la façade sud de la salle des fêtes. En effet, ce matériau pouvant être conducteur en cas d'incendie. Le permis d'agrandissement en vue de construire un lieu de

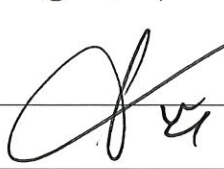
stockage des tables et des chaises sera accordé à la commune et les travaux s'effectueront en même temps que la rénovation énergétique du bâtiment.

Coupoles de l'église : L'échafaudage a été installé par l'entreprise Malbrel le 28 août dernier et les travaux démarrent cette semaine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 h 07

COMPTE-RENDU APPROUVE LE 3 OCTOBRE 2023

6 voix pour.

Marie BERTHOUMIEU	
Elu secrétaire de séance	